



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
au numérique éducatif
Site de Grenoble

GUIDE DU RÉFÉRENT AUX RESSOURCES ET USAGES PEDAGOGIQUES DU NUMÉRIQUE



LA DRANE

La Direction de Région Académique du Numérique pour l'Éducation (DRANE) Auvergne Rhône-Alpes (AURA) couvre les académies de Clermont- Ferrand, Grenoble et Lyon. Elle est chargée d'accompagner le développement des usages du numérique au service de la pédagogie.

La DRANE met en œuvre la politique numérique éducative de la région académique et des académies en partenariat avec les collectivités locales, les services académiques et départementaux de l'Éducation nationale. Cette politique s'inscrit dans le cadre de [la loi SREN du 21 mai 2024](#), de [la stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027](#) et s'appuie également sur [la doctrine technique du numérique](#).

Elle accompagne les établissements au quotidien, impulse des projets et des actions, encourage les innovations et expérimentations et participe à leur diffusion et leur valorisation.

La DRANE organise, en lien avec les écoles académiques de la formation continue et les partenaires associés, la formation des enseignants et des personnels "au" et "par" le numérique.

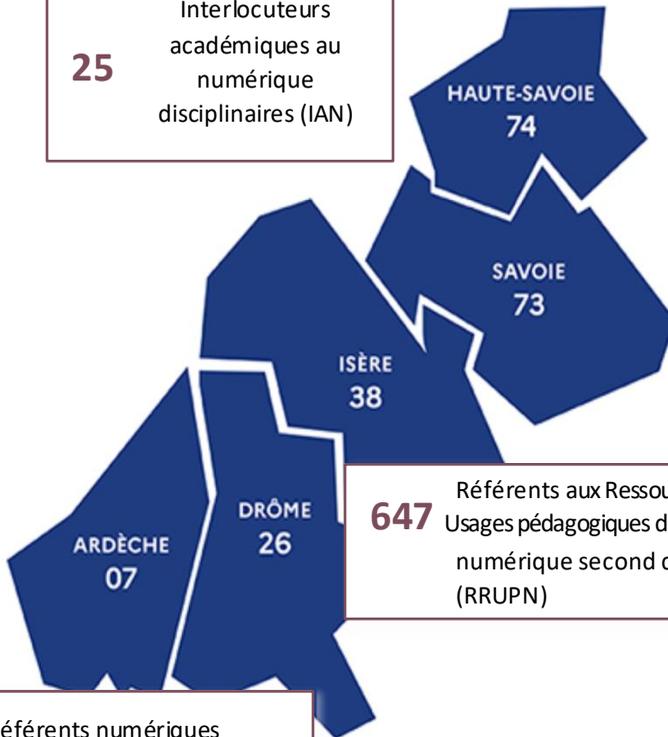
Elle coordonne un réseau d'acteurs du numérique sur l'ensemble du territoire régional, dont les référents numériques font partie.



Un maillage territorial d'acteurs du numérique pour l'éducation



25 Interlocuteurs
académiques au
numérique
disciplinaires (IAN)



647 Référents aux Ressources et
Usages pédagogiques du
numérique second degré
(RRUPN)

60 Référents numériques
premier degré
(ERUN, Conseillers
pédagogiques)

Académie de Grenoble



<https://dane.web.ac-grenoble.fr/>



LES MISSIONS DES RRUPN



Conseiller

les personnels de direction dans
le pilotage
de l'établissement

Prodiguer des conseils sur :

- La place du numérique dans le projet d'établissement et le choix des indicateurs de suivi associés ;
- L'organisation du plan de formation au numérique de l'établissement ;
- La prise en compte des évolutions liées à la transformation numérique (Pix, RGPD, etc.).



Accompagner

les enseignants dans la prise en
compte du numérique au
quotidien dans les classes

- Proposer des exemples de pratiques inspirantes d'usages pédagogiques du numérique ;
- Aider à la mise en œuvre de projets intégrant le numérique ;
- Conseiller sur le choix de ressources pédagogiques ;
- Encourager des temps d'échanges de pratiques et de prise en main des outils ;
- Orienter vers des formations adaptées aux besoins.



Veille et diffusion

Le référent est aussi engagé dans un suivi des publications sur les ressources numériques, notamment nationales, accessibles par le Médiacentre.

Il est le relais local de la direction de région académique du numérique pour l'éducation et met en œuvre la politique académique et nationale en matière de numérique. Il bénéficie de la formation en même temps qu'il y contribue.



Assurer la disponibilité

technique des équipements
en lien avec les collectivités territoriales
en charge de l'équipement
et de la maintenance

- Accompagner le chef d'établissement dans le dialogue avec les collectivités sur les questions techniques et de services et ressources numériques ;
- Assurer la liaison entre les usagers de l'établissement et les personnes chargées par la collectivité de la maintenance.



Administrer

les services en ligne, par
délégation du chef
d'établissement

- Veiller au fonctionnement des services ainsi qu'à la mise à jour des données ;
- Assurer la liaison avec la direction des systèmes d'information (DSI) et la DRANE.



Référencement et valorisation des projets

Le référent participe à la mise en valeur des projets numériques de son établissement.

Il en assure le référencement auprès de la DRANE.
Il peut également proposer ou être à l'origine de publications sur différents sites.

LE PARTAGE DES MISSIONS DES RRUPN

LES MISSIONS DES RÉFÉRENTS NUMÉRIQUES



→ Une lettre de mission est disponible sur le site de la DRANE. Elle vous pourra vous servir de support pour déterminer précisément vos missions avec votre chef d'établissement.

<https://dane.web.ac-grenoble.fr/les-referents-numeriques>



DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS : LES RESSOURCES NUMÉRIQUES ÉDUCATIVES



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du numérique
pour l'éducation

Ressources Numériques Éducatives

Quel paysage des ressources numériques éducatives institutionnelles au service de l'enseignement et des apprentissages ?

2024-2025



<https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/3Wb5ACZeAoZa23G/download>



CADRE D'USAGE DE L'IA DANS L'ÉDUCATION

Le cadre d'usage a pour objectif d'apporter des réponses claires aux interrogations légitimes de l'ensemble de la communauté éducative et des agents sur l'usage de l'IA en éducation. L'usage de l'IA est autorisé en éducation dès lors qu'il respecte le cadre défini.

Ce texte est le fruit d'une large consultation nationale des organisations représentatives de la communauté éducative et des agents du ministère, menée de janvier à mai 2025.


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'IA EN ÉDUCATION CADRE D'USAGE

Juin 2025

Pour accompagner les enseignants et les responsables d'établissement dans l'intégration de l'IA à l'école, la CNIL met à disposition deux FAQ dédiées :

- [Une FAQ pour les enseignants](#), centrée sur les usages pédagogiques concrets, les bonnes pratiques et les précautions à prendre en classe ;

- [Une FAQ pour les responsables de traitement \(chefs d'établissement, ministère, autorités académiques\)](#), axée sur les obligations légales et les conditions de mise en conformité.



<https://dane.web.ac-grenoble.fr/actualites-nationales/cadre-dusage-de-lia>



CADRE D'USAGE DE L'IA DANS L'ÉDUCATION



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
au numérique éducatif

Cadre d'usage de l'IA

pour accompagner la communauté éducative dans un usage éthique, responsable et pédagogique des IA générative

PRINCIPES CLÉS



RGPD

Protéger les données personnelles en utilisant des données anonymisées, en quantité minimale, avec un traitement déclaré.



Usage frugal

Recourir à l'IA uniquement lorsque nécessaire afin de réduire l'impact environnemental.



Esprit critique

Toujours questionner les réponses produites par l'IA et les valider.



Open Source

Favoriser les IA libres pour plus de transparence et de contrôle.

L'IA avec les élèves



Des usages de l'IA possibles à partir :

- du 1^{er} degré avec une sensibilisation à l'IA, sans usage direct ;
- de la 4^e avec une utilisation encadrée des IA génératives en classe ;
- de la 2nde avec un usage autonome de l'IA dans un cadre défini.



Les usages proposés aux élèves doivent viser une éducation à l'esprit critique et à un usage raisonné de l'IA.



Les élèves ne doivent pas avoir à créer de compte personnel sur un services d'IA accessible au grand public

Les usages professionnels (assistance par IA)



Des usages de l'IA sont envisageables pour :

- les **tâches didactiques** et **pédagogiques** (préparation de cours, évaluations) ;
- les **tâches administratives** (synthèses, courriers, etc.).



Ne pas valider les résultats de l'IA sans vérification.

Ne pas corriger un devoir avec l'IA sans autorisation ni appropriation.

Ne pas utiliser les outils de détection automatique de contenus générés par IA.



Informez systématiquement en cas d'utilisation de l'IA dans une décision éducative ou administrative

À RETENIR

L'IA en éducation est un **outil** au service de l'humain et non un substitut. Son usage présente des **risques** (vie privée, environnement, biais, fraude) et nécessite de **respecter des valeurs** essentielles comme l'éthique, la transparence, la maîtrise et la protection des données.

Extrait du cadre publié par le ministère de l'éducation nationale (juin 2025)

Perrine Douhéret, Délégation régionale au numérique éducatif (DRANE) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2025



<https://dane.web.ac-grenoble.fr/actualites-nationales/cadre-dusage-de-lia>



CADRE D'USAGE DE L'IA DANS L'ÉDUCATION

Cadre d'usage de l'IA en éducation

pour accompagner la communauté éducative dans un usage **éthique, responsable et pédagogique** des IA génératives

PRINCIPES CLÉS



RGPD

Protéger les données personnelles en utilisant des données anonymisées, en quantité minimale, avec un traitement déclaré.



Usage frugal

Recourir à l'IA uniquement lorsque nécessaire afin de réduire l'impact environnemental.



Esprit critique

Toujours questionner les réponses produites par l'IA et les valider.



Open Source

Favoriser les IA libres pour plus de transparence et contrôle.

L'IA en classe avec les élèves

Usages de l'IA possibles à partir :

- du 1^{er} degré avec une sensibilisation à l'IA, sans usage direct ;
- de la 4^e avec une utilisation encadrée des IA génératives en classe ;
- de la 2^{ème} avec un usage autonome de l'IA dans un cadre défini.



Les usages proposés aux élèves doivent viser une éducation à l'esprit critique et à un usage raisonné de l'IA.



Les élèves ne doivent pas avoir à créer de compte personnel sur un services d'IA accessible au grand public



Les usages professionnels (assistance par IA)

Usages de l'IA possibles pour :

- les tâches didactiques et pédagogiques (préparation de cours, évaluations) ;
- les tâches administratives (synthèses, courriers, etc.).



Ne pas valider les résultats de l'IA sans vérification ;
Ne pas corriger un devoir avec l'IA sans autorisation ni appropriation ;
Ne pas se fier aux outils de détection automatique de contenus générés par IA.



Informez systématiquement en cas d'utilisation de l'IA dans une décision éducative ou administrative

À RETENIR

L'IA en éducation est un **outil au service de l'humain** et non un substitut. Son usage présente des **risques** (vie privée, environnement, biais, fraude) et nécessite de **respecter des valeurs essentielles** comme l'éthique, la transparence, la maîtrise et la protection des données.

Extrait du cadre publié par le ministère de l'éducation nationale (juin 2023) - Travail initié par Perrine Douchères, Délégation régionale au numérique éducatif (DRANE) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2025

Cadre d'usage de l'IA en éducation

Je dois

- **Respecter les valeurs et principes de l'École de la République** et la liberté pédagogique.
- **Protéger les données personnelles** conformément au **RGPD** (usage de données anonymisées ou publiques).
- **Informez en cas d'utilisation d'IA** pour une décision éducative ou administrative.
- **Développer chez les élèves un esprit critique** vis-à-vis des IA (opportunités, limites, biais).
- **Privilégier les solutions d'IA libres** pour plus de transparence et de maîtrise des corpus utilisés.
- **Réduire l'impact environnemental** en privilégiant des usages frugaux, uniquement si nécessaire.

Je peux

- **Utiliser des IA génératives pour m'assister** dans la préparation de cours, évaluation ou correction.
- **Proposer des séquences pédagogiques intégrant l'IA** à des fins d'apprentissage critique et raisonné.
- **Faire utiliser les IA génératives en classe à partir de la 4^e**, de manière encadrée et accompagnée.
- **Permettre aux élèves d'utiliser de manière autonome les IA au lycée** dans un cadre défini.
- **Sensibiliser les élèves dès le premier degré** aux bases de l'IA sans manipulation directe.
- **Utiliser des IA pour des tâches administratives** (rédaction de courriers, synthèses, etc.).

Je ne peux pas

- **Demander aux élèves de créer un compte personnel** sur des services d'IA accessibles au grand public.
- **Saisir des données confidentielles, personnelles ou protégées** par le droit d'auteur dans une IA grand public.
- **Manipuler des IA génératives** avec les élèves avant la 4^e.
- **Évaluer un devoir réalisé avec une IA générative sans autorisation** ou sans travail personnel d'appropriation.
- **Utiliser l'IA sans vérifier les résultats** (exactitude, pertinence, impartialité, biais ...).
- **Détecter automatiquement les contenus générés par IA** avec des logiciels peu fiables pouvant pénaliser à tort.

Pascal Mériaux - Délégation régionale au numérique éducatif (DRANE) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2025



FORMATION AU NUMÉRIQUE

Accompagnement en ligne

Tutoriels

Banque de tutoriels sur l'usage d'outils et de services numériques.

<https://dane.web.ac-grenoble.fr/outils-numeriques-0/tutoriels-outils-peda>



Webinaires

Se former à distance en classe virtuelle sur diverses thématiques.

Sur le terrain

(FIT) Formation d'initiative Territoriale

Formation liée aux usages pédagogiques du numérique répondant à une demande exprimée par l'équipe éducative d'un établissement.

<https://eafc.web.ac-grenoble.fr/>



(PrAF) Programme académique de formation

Offre de formation répondant à la diversité des pratiques pédagogiques numériques et aux besoins exprimés.

<https://bv.ac-grenoble.fr/ipaf/>



ATELIER NUMÉRIQUE EN ÉTABLISSEMENT

Une modalité de formation que vous pouvez organiser au cœur des établissements.

Le dispositif

Ce dispositif de formation est un temps de formation des collègues autour des différentes thématiques du numérique pour l'éducation.

Il permet la formation à une pratique pédagogique, un outil et/ou des ressources numériques.

Il est animé par le référent numérique qui coordonne sa mise en place en accord avec son chef d'établissement. Il peut être proposé durant la pause de midi ou à d'autres moments. Il s'adresse à tous les personnels.

La DRANE propose de rémunérer le référent numérique proposant cette formation à hauteur de 6h par établissement.

<https://dane.web.ac-grenoble.fr/les-referents-numeriques-rruap>



Organiser un atelier

Obtenir l'accord préalable du chef d'établissement, informer les collègues.

A l'issue de l'atelier, envoyer un e-mail à catherine.moulin@ac-grenoble avec la liste des participants et leur mail académique. Ne pas oublier de mettre le chef d'établissement en copie.

Thématiques

Quelques exemples :

- ✓ Pix / Pix+Edu
- ✓ ENT
- ✓ Equipements mobiles
- ✓ ELEA
- ✓ Apps éducation
- ✓ Usages du réseau pédagogique
- ✓ Sobriété numérique
- ✓ Parentalité
- ✓ IA

Pour toute autre thématique, contacter catherine.moulin@ac-grenoble au préalable.

ENT

L'Environnement Numérique de Travail de l'académie de Grenoble est disponible pour tous les établissements du 2nd degré.

Élèves et parents y accèdent dorénavant via EduConnect.

L'ENT possède de nombreuses fonctionnalités (messagerie interne, cahier de textes, classeur pédagogique, etc.) rendant possible l'édition d'un site public et l'intégration de services tiers et de ressources pédagogiques via le gestionnaire d'accès aux ressources (GAR).

L'identification automatique et sécurisée (acteurs institutionnels, collectivités et éditeurs) est assurée grâce au Médiacentre.



CRCN & PIX



En milieu scolaire, la plateforme Pix permet, à partir de la 6^e, de travailler les compétences numériques des

élèves (**CRCN**), et de les certifier en fins de cycles (3e, Terminale, CAP, 2^e année de BTS et CPGE).



La DRANE offre un accompagnement aux EPLE dans la mise en œuvre de Pix et propose des ressources et des actions de formation aux équipes pédagogiques.

5 domaines du CRCN



information et données



communication et collaboration



création de contenu



protection et sécurité



environnement numérique

Cadre de Référence des Compétences Numériques

CRCN ÉDU

1

Développement professionnel

2

Gestion des ressources numériques

3

Enseignement-apprentissage par le numérique

4

Prendre en compte la diversité des apprenants et les rendre autonomes

5

Développement des compétences numériques des apprenants

Ouvert aux enseignants volontaires et aux étudiants en master MEEF, **Pix+ Édu** est un dispositif favorisant le développement et la valorisation des compétences numériques du **CRCN-Édu**, spécifiques aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Il donne accès à des offres de formation adaptées aux besoins de chacun, dans le cadre d'un partenariat mobilisant Pix, Réseau Canopé, les DRANE, les services de formation académiques, le Cned et les Inspé. Une certification des compétences est également possible.

Découvrez **Pix+ Édu** au travers d'un **parcours d'auto-positionnement** diffusé nationalement à tous les enseignants et personnels d'éducation.



En savoir plus... >

<https://dane.web.ac-grenoble.fr/pix-1>

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES PARENTS

Le numérique est également présent à la maison, ce qui place les parents au premier plan de l'éducation à la citoyenneté numérique de leur enfant.

Les acteurs de l'éducation pourront les aider à mieux cerner les enjeux du numérique pour que les parents puissent accompagner leur enfant dans leurs usages ;

Des informations et des conseils pratiques concernant les outils et les ressources numériques sont disponibles dans le flyer téléchargeable à cette adresse :

<https://www.education.gouv.fr/bien-grandir-avec-les-ecrans-des-reperes-pour-chaque-age-451121>


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bien grandir avec les écrans

Des repères pour chaque âge

Les écrans font
partie du quotidien,
mais leur usage
doit être **progressif**
et **accompagné**.

Un usage inapproprié ou excessif peut avoir des effets négatifs sur la santé physique (sédentarité, troubles de la vue, manque de sommeil) et mentale (dépendance, mal-être, solitude, conduites à risque) mais aussi sur la qualité des relations, la concentration, la motivation.

Les règles essentielles à tous les âges

Pour aider votre enfant à développer de bonnes habitudes :

- pas d'écran le matin avant l'école,
- pas d'écran pendant les repas,
- pas d'écran dans la chambre,
- pas d'écran avant d'aller se coucher.

...

ANIMATION DE COMMUNAUTÉ



RRUPN Numérique éducatif - Mission 1

referents-numeriques-mission-1@listes.ac-grenoble.fr

elea@listes.ac-grenoble.fr

Tchap Eléa : forum *Correspondants éducation Éléa Grenoble*

Tchap La Forge : forum national *LaForgeEdu*

Tchap ePoc : forum *ePoc*



RRUPN Mission 2

Réseau pédagogique

referents-numeriques-mission-2@listes.ac-grenoble.fr

Équipements mobiles

referents-tablettes-07@listes.ac-grenoble.fr

referents-tablettes-26@listes.ac-grenoble.fr

referents-tablettes-38@listes.ac-grenoble.fr

referents-tablettes-73@listes.ac-grenoble.fr

referents-tablettes-74@listes.ac-grenoble.fr



RRUPN Mission 3

Administrateur ENT : ma_classe_ent@listes.ac-grenoble.fr

Tchap : Forum utilisateurs de l'ENT Kosmos Skolengo

Responsable d'affectation GAR : gar@listes.ac-grenoble.fr

Administrateur Pix : pix@listes.ac-grenoble.fr

Tchap : Forum utilisateurs Pix - DRANE - académie de Grenoble

Administrateurs JAMF : idem que pour les Equipements mobiles

Webmestre : webmestres@listes.ac-grenoble.fr



Accompagner

Soutien et accompagnement des établissements et des personnels.

Former

Organisation de la formation des personnels “au” et “par” le numérique.

Impulser

Veille technologique et pédagogique et conseil pour généraliser l’intégration du numérique dans l’enseignement.

Expérimenter

Développement de ressources pédagogiques et mise en place de dispositifs innovants.

Co-éduquer

Sensibilisation de la communauté éducative à une approche responsable et citoyenne des outils et des usages du numérique.

Valoriser

Partage de pratiques pédagogiques numériques inspirantes menées au sein de la communauté éducative.



<https://dane.web.ac-grenoble.fr/>



@dranegrenoble@mastodon.mim-libre.fr



@DRANE_Grenoble

Mél : drane-site-grenoble@region-academie-auvergne-rhone-alpes.fr

Tél : 04 76 74 74 53

DRANE Site de Grenoble

11 avenue Général Champon 38000 Grenoble